

CONSEIL NATIONAL DE L'INFORMATION STATISTIQUE

Commission « Démographie et questions sociales »

Réunion du 6 juin 2018

Demande d'accès à des sources administratives au titre de l'article 7bis de la loi de 1951

Observatoire des Loyers de l'Agglomération Parisienne (OLAP)

Formulée par le Service de la Donnée et des Études Statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique et solidaire.

Accès aux données de l'Observatoire des Loyers de l'Agglomération Parisienne (OLAP)

Demande d'accès aux données au titre de l'article 7bis de la loi n° 51-7111 du 7 Juin 1951 modifiée

1. Service demandeur

Service de la Donnée et des Études Statistiques (SDES)

2. Organisme détenteur des données demandées

Observatoire des Loyers de l'Agglomération Parisienne (OLAP)

3. Nature des données demandées

Données 2015 et 2016 de l'Observatoire de l'agglomération parisienne avec l'adresse (dont précisions géographiques, notamment une zone de calcul utilisée par les observatoires, ainsi que les parcelles et sections cadastrales), des informations sur le type d'habitat, sur l'immeuble ou la maison (année de construction, ascenseur, gardien...), des informations sur le logement, sur le propriétaire, sur la location, le loyer, la date, le mode de collecte, la source de collecte, les pondérations.

4. Objectifs généraux des traitements prévus avec les données demandées

Étude sur l'impact de la plateforme de location Airbnb et du dispositif d'encadrement des loyers à Paris. Le but de l'étude est d'estimer l'impact du changement des rendements locatifs sur le parc privé libre (location longue durée hors social). Il s'agit tout d'abord de calculer les rendements respectifs de la location de courte durée et de la location de longue durée pour mesurer le différentiel de rendement dans le temps, par zone et par type de bien. Il conviendra ensuite de mesurer l'influence des changements de différentiel sur le volume des biens dans le parc locatif.

5. Nature des travaux statistiques prévus

Les données de loyers nous serviront donc à mesurer le rendement locatif dans le temps et dans l'espace. Nous ferons ensuite un appariement géographique fin entre ces résultats et les bases FILOCOM et FIDELI afin de relier les rendements locatifs avec les évolutions dans le parc de logement (notamment le nombre de logements proposés à la location libre). Pour analyser plus finement les mécanismes en jeu, un appariement avec les bases notariales peut également être envisagé.

6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet

L'enquête Loyers et Charges de l'Insee ne permet pas une analyse géographique fine du phénomène étudié dans cette étude. Les données recueillies par l'OLAP sont les seules données individuelles existant aujourd'hui sur les loyers de l'agglomération parisienne.

7. Périodicité de la transmission

Ponctuelle

8. Diffusion des résultats

Publication d'une étude dans les collections du SDES